



**PLAN DE TRAVAIL
DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE 2014-2016**
– Approuvé par le Bureau Politique de Marseille

1. Approche globale du plan d'action de la CIM pour la période 2014-2016

Le « challenge méditerranéen » requiert un vrai sens des responsabilités de l'Europe, avec les peuples méditerranéens. Cette zone géographique, malgré les crises et conflits, est de plus en plus interdépendante. Les européens ne sont en réalité pas seulement voisins du Maghreb et de la Méditerranée orientale, ils vivent avec eux, comme des familles dont la moitié vit au Sud et l'autre moitié sur la rive nord. Nous avons comme devoir de supprimer le spectre global du rejet des autres, de la xénophobie, du racisme et du fondamentalisme.

En ce sens, la présidence de la CIM – assurée par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) – va positionner l'activité de la CIM dans l'idée d'une « Méditerranée de la jeunesse » car il est important de restaurer l'espoir chez les jeunes méditerranéens qui l'ont bien souvent perdu.

Ainsi, la priorité sera donnée en particulier à 4 thèmes transversaux qui vont guider la définition et l'implantation du plan d'action de la CIM en accord avec notre précédente expérience, vers le futur :

I. Encourager l'émergence d'une stratégie macro-régionale en Méditerranée

Jusqu'à présent, la Méditerranée n'a pas été suffisamment imaginée comme un tout cohérent. Un engagement réel de l'Union Européenne est nécessaire pour promouvoir une consolidation de cette zone. Le développement d'une stratégie macro-régionale, soutenue avec conviction par la précédente présidence catalane, sera basé sur une large consultation et aidera à remettre l'agenda méditerranéen au cœur de l'agenda européen. Le lancement de la stratégie Adriatique-Ionienne est une importante première étape qui devrait être complétée par des approches similaires en Méditerranée orientale et Méditerranée occidentale.

II. Développer une « Méditerranée des projets »

De par leur proximité, leur connaissance des besoins et challenges au sein de leurs territoires, et de leurs citoyens, les Régions sont des acteurs majeurs garantissant la construction d'une aire de solidarité et d'échanges. La Commission Interméditerranéenne – particulièrement dans le cadre de ses groupes de travail thématiques – devrait travailler sur des projets ayant une résonance populaire immédiate dans nos Régions, et prendre position sur les différents appels à projet, notamment dans le cadre des programmes de l'Union Européenne Med et ENPI.

III. Mobiliser des partenaires du Sud de la Méditerranée

La légitimité et la reconnaissance internationale de notre réseau nécessite le renforcement de la coopération entre les trois rives de la Méditerranée. L'engagement des partenaires du sud de la Méditerranée est essentiel pour assurer que les politiques de développement sont adaptées aux besoins et aspirations de ces pays. Plusieurs régions du sud de la Méditerranée ont récemment rejoint la Commission Interméditerranéenne : notre réseau doit continuer de se développer dans ce sens.

IV. Favoriser l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne

Depuis les bouleversements de 2011, la société civile est hautement déterminée à exprimer sa volonté de démocratie et de liberté d'expression. La Commission Interméditerranéenne doit supporter ce processus en encourageant une participation active des jeunes méditerranéens dans les actions de la société civile et également la vie politique. L'affirmation d'une citoyenneté méditerranéenne promouvra une identité méditerranéenne, qui est cruciale pour construire une zone de paix durable, de développement cohérent, et de prospérité. La Commission Interméditerranéenne doit aussi offrir son soutien aux médias citoyens qui permettent une expression libre et engagée.

2. Activité des groupes de travail: aspects sectoriels du développement des Régions en Méditerranée

En cohérence avec cette approche globale, la Présidence de la Commission Interméditerranéenne propose d'avancer dans le travail et le positionnement dans des **aspects sectoriels clés pour le développement des Régions de la Méditerranée** pour le prochain exercice de programmation (2014-2020). Ce travail se produira dans le cadre des groupes de travail de la Commission Interméditerranéenne, qui pourront être réorganisés de manière cohérente et donneront lieu à un renouvellement et une fusion des plans d'action, produiront des projets et des initiatives concrètes, tout en capitalisant les résultats des années précédentes, et développeront de nouvelles synergies.

La proposition de réorganisation suivante est conçue dans le but de :

- Réduire le nombre de groupes de travail séparés de la CIM, améliorer leurs dynamiques de travail et augmenter leurs impacts (masse critique des positions politiques, initiatives pilotes, projets) fournissant un cadre durable pour le future
- Maximiser la participation et les synergies parmi les membres ainsi que les opportunités de rencontres (plans et calendriers établis conjointement)
- Produire un programme conjoint et cohérent d'initiatives et de projets améliorant la perception des groupes de travail de la CIM par les parties prenantes externes
- Optimiser les ressources et générer des économies, afin d'éviter un décalage entre les groupes
- Améliorer la participation proactive, assurer la continuité et l'équilibre des leaderships des régions sur des thèmes et initiatives spécifiques
- Améliorer le soutien de la part du secrétariat de la CIM et améliorer les connexions entre les groupes de travail de la CIM et les groupes de la CRPM

Chacun des 4 groupes proposés devrait établir un plan de travail pour la période 2014-2016, dont chacun comprendra :

- 2 co-présidents (associés à des thèmes/responsabilités spécifiques qui devraient coordonner périodiquement sur l'approche globale, le plan d'action et le calendrier du groupe)

- Task Forces spécifiques, gérée par une Région si nécessaire (par exemple pour le développement d'une initiative urgente/prioritaire spécifique où il est primordial de concentrer les efforts de quelques régions pour un temps donné et en coopération avec des partenaires externes)
- Action leaders spécifiques, gérée par une Région si nécessaire (par exemple dans le cadre du plan de travail, pour les projets de développement de CTE ou des actions politiques particulières)

Tous les groupes de travail devrait se conformer avec les lignes directrices approuvées en 2013 et en particulier :

- Se focaliser sur des résultats précis et concrets atteignables avant la fin du mandat :
 - o Des actions de plaidoyer au niveau européen (PE, CE, Conseil, CDR, CESE, BEI, etc.) Euromed (UpM, ARLEM), multilatéral (NU, etc.), niveaux qui devraient contribuer à renforcer la stratégie globale de la CIM de la CRPM.
 - o Projets et autres initiatives : projets pilotes de coopération financés avec les ressources de partenaires, séminaires, ateliers de travail, forums, échanges de bonnes pratiques, initiatives de capitalisation, études, des projets de CTE ou Euromed cofinancés par les programmes EU.
- S'engager à contrôler et évaluer les résultats in itinere et à la fin du mandat dans le cadre de l'Assemblée Générale et du Bureau Politique, et en relation avec les plans de travail spécifiques.

I. COOPERATION TERRITORIALE ET STRATEGIES MACRO-REGIONALES

Thème	Coprésidences	Task-forces	THÈMES PRINCIPAUX
Coopération territoriale et stratégies macro-régionales en Méditerranée	<p><i>Co-présidence (présidence de la CIM)</i></p> <p><i>Co-présidence (1^{er} Vice-président de la CIM)</i></p>	<p>Task force EUSAIR – Région coordinatrice à confirmer</p> <p>Task force MIGRATION – Région coordinatrice à confirmer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir et mettre à jour la feuille de route sur les stratégies des Bassins maritimes et stratégies Macro-régionales • Participation active à l'implantation de la stratégie EUSAIR • Coordination politique UPM-ARLEM, Commission MED CGLU-FALR (rencontres, rapports, accords et initiatives conjointes) • Coordination Réseaux Méditerranéens • <i>Coordination avec</i> MED – ENI CBC MED – IPA et États membres (contribuer à une meilleure articulation des programmes MED et ENI, en synergie avec les projets UpM, en vue de la nouvelle programmation 2014-2020 et pour favoriser l'émergence de stratégies macro-régionales) • Evaluation des appels des programmes CTE • Plaidoyer et lobbying sur la politique de voisinage, de coopération décentralisée, de l'agenda post 2015 et au soutien de la décentralisation dans les pays du sud de la Méditerranée (coordination avec le groupe de travail Relations externes de la CRPM et Platforma). • Appui à la coopération Sud-Sud, par des expériences pilotes en matière de coopération transfrontalière dans le cadre des accords de voisinage. • Développement de jumelages institutionnels ouverts aux entités locales et régionales dans le cadre de la politique de voisinage. • Possibles futurs projets et initiatives sur les stratégies macro-régionales et de bassins maritimes • Développer réflexion politique et des initiatives liées aux migrations • Autres thèmes d'intérêt

II. TRANSPORT ET POLITIQUE MARITIME INTEGREE

Thème	Co-présidences	Task-forces	THÈMES PRINCIPAUX
Transports et accessibilité	Co-présidence	<i>Task force (à déterminer)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Ten-T, Couloir Méditerranée, ports et autoroutes de la mer (<i>participation à la gouvernance, au plaidoyer envers la DG MOVE, projets prioritaires des régions</i>). • Transport maritime durable, aérien et multimodal, logistique et transport de marchandises. • Compenser la marginalisation des espaces périphériques et insulaires en se focalisant principalement sur les ports et les aéroports de ces zones (en coordination avec la Commission géographique des Îles de la CRPM) • Lancer une réflexion sur les contributions les plus efficaces possibles des fonds structurels et des programmes de coopération territoriale aux problématiques liées à l'accessibilité en Méditerranée. • Développement de partenariats et de projets dans le cadre des futurs programmes de l'UE liés à des thèmes de transport et accessibilité (synergies avec la campagne sur l'accessibilité de la CRPM, Marina-Med Com&Cap, etc.) • Autres thèmes d'intérêt
Politique maritime intégrée	Co-présidence (leader sur gestion des territoires côtiers)	<p>Pêches</p> <p><i>Task force – Région coordinatrice (à confirmer)</i></p> <p>Industries maritimes et énergies marines</p> <p><i>Task force – Région coordinatrice à confirmer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension maritime macro-régionale et réflexion sur la stratégie maritime qui sera développée pour l'Adriatique-Ionien et la Méditerranée occidentale (synergie avec le groupe de travail de la CIM sur la CTE et MR). • Politique Maritime Intégrée (<i>plaidoyer DG MARE; Intergroupe PE sur la mer et les zones côtières</i>), gouvernance et Croissance Bleue. Développer des synergies avec d'autres DG qui traitent de thématiques semblables: DG ENER, DG MOVE, DG CLIMAT, DG ENVI, DG ENTR... et qui représentent le lien terre-mer: la DG REGIO • Follow up des projets Maremed (Aquaculture et pêche, sécurité maritime, lutte contre la pollution, recherche et données marines): finalisation, <i>follow up</i> / capitalisation et avenir de la Politique Maritime (réflexion plus large avec une approche plus économique: économie et industrie maritimes) et Com&Cap Marina Med (communication et capitalisation de 13 projets maritimes méditerranéens) • Gestion Intégrée des Zones Côtières GIZC, planification spatiale maritime, adaptation au changement climatique et Charte de Bologne _ Joint Action Plan • Approche éco systémique et utilisation des mers (Directive MSF) • Politiques emploi et formation, sécurité maritime et autres thèmes d'intérêt

Thèmes transversaux : Interactions terre/mer, MSP, transports maritimes, problématiques liées à la politique de cohésion, coordination avec le groupe de la Politique de Cohésion de la CRPM.

III. EAU & ENERGIE

Thème	Co-présidences	Task-forces	THÈMES PRINCIPAUX
Eau	Co-présidence	Taskforces (à déterminer)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'eau – Blue Print en Méditerranée • Participation à des forums de discussion sur les ressources hydriques: l'intergroupe du PE sur l'eau, groupes d'action EIP, collaboration avec d'autres réseaux • Échanges de bonnes pratiques: <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion hydrique ○ Recherche et innovation, solutions pour les sécheresses, dessalement, etc., préservation des zones humides ○ Modèles de gouvernance • Préparation pour la présentation de projets pour la prochaine période: <ul style="list-style-type: none"> ○ Projets CT/MED/LIFE/FP futurs et capitalisation de projets déjà réalisés ○ Élaboration de bases de données d'experts en matière hydrique ○ Préparation de projets de coopération régionale • L'eau comme élément transversal: synergies avec les autres groupes: <ul style="list-style-type: none"> ○ Énergie: eau, changement climatique et intégration dans la politique énergétique ○ Culture et tourisme ○ Coopération territoriale et stratégies macrorégionales ○ Approfondir de manière conjointe avec le groupe de travail EXPO 2015 les thèmes liés à la PAC et le développement rural • Autres thèmes: problématiques spécifiques des territoires dépeuplés et des îles
Efficacité énergétique et énergies renouvelables	Co-présidence	<i>Taskforce sur la rénovation énergétique dans les bâtiments méditerranéens – Région coordinatrice (à confirmer)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des réflexions sur la gouvernance des politiques régionales sur les énergies renouvelables et leur promotion en Méditerranée (évaluer la possibilité de mettre à jour un axe de travail sur les énergies marines renouvelables, les secteurs de la croissance bleue en synergie avec le GT Cohésion maritime et territoriale); réflexion sur la compétitivité et sécurité de l'approvisionnement. • Positionnement global de la Commission Interméditerranéenne sur les questions de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables en lien également avec le débat sur les stratégies Macro-régionales • Suivi de la déclaration de Ljubjana et lancement d'un bureau de coordination ouvert aux partenaires clés extérieurs pour l'élaboration d'un Joint Action Plan sur la rénovation énergétique dans les bâtiments méditerranéens. • Suivi particulier du projet ELIH MED: efficacité énergétique dans la réhabilitation de bâtiments destinés aux logements sociaux et capitalisation des projets EIE/MED/LIFE+ (ex. projet MARIE sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments et ENERMED sur la gouvernance des énergies renouvelables) des associés et nouveaux projets avec la participation active de la Commission Interméditerranéenne - CRPM • Synergies avec le Pacte des Maires contre le Changement Climatique (rôle des régions et gouvernance multi-niveaux, ER et EE)? • Développement de synergies avec les Commissions des Îles et de l'Arc Atlantique de la CRPM • Alimenter les réflexions de la CIM sur le changement climatique • Synergies avec le projet MED-SPRING: Mediterranean Science, Policy, Research and Innovation Gateway

Thèmes transversaux : Problématiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, autres thèmes traitant du développement durable (management des déchets, agriculture durable, développement rural, etc.)

IV. COHESION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Thème	Co-présidences	Task-forces	THÈMES PRINCIPAUX
Politiques pour la jeunesse	Co-présidence	<p>Plateforme pour la jeunesse Task Force– Région coordinatrice (à confirmer)</p> <p>VASCO DA GAMA MED Task Force– Région coordinatrice</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions de <i>lobbying</i> auprès de la Commission européenne afin d'alimenter la réflexion en cours sur la manière de renforcer les investissements sur la jeunesse dans la mise en œuvre des Fonds communautaires et en particulier le FSE sur la période 2014-2020. • Action pour l'intégration des jeunes : création et implantation d'un réseau méditerranéen d'autorités locales et d'associations pour la jeunesse, visant à une compréhension mutuelle et à renforcer les échanges. • Approfondissement, développement et expérimentations des meilleures pratiques et méthodologies existantes au niveau européen et méditerranéen sur : Youth Guarantee, stages de qualité et de mobilité, Start up – Entreprises pour les jeunes, mobilité dans le travail. • Approfondissement, développement et expérimentations des actions de haut niveau de citoyenneté comme le service civil international. • Développement d'un schéma d'intervention conçu avec les jeunes pour faire face à l'émergence de l'emploi des jeunes. • Synergies avec les réseaux euro-méditerranéens de la fondation Anna Lindh et les initiatives spécifiques de l'Union pour la Méditerranée • Autres actions favorisant l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne
Promotion de l'économie	Co-présidence	<p>Culture et tourisme durable Task Force– Région coordinatrice (à confirmer)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des PME (compétitivité des entreprises et PME, initiatives ou projets pilotes, COSME, etc.) • Promotion de renouveau industriel (processus, technologies, etc.) • Favoriser l'Economie Sociale et Solidaire • Coopération dans le cadre de la formation et l'innovation dans les PME • Mise en œuvre de la résolution Bialystok 2012: promotion de l'industrie du tourisme en tant que catalyseur de la croissance économique (ex. possible action de mise en réseau au niveau de la Commission Interméditerranéenne, observatoires, itinéraires touristiques, etc. / potentiels du cross-selling?) • Plaidoyer DG Entreprise - Programme compétitivité entreprises et PME (programme COSME) / Stratégie Tourisme maritime et côtier - Croissance Bleue (DG MARE) • Synergies avec le réseau NECSTouR (Réseau de Régions pour le tourisme durable et compétitif • Synergies avec la commission Îles sur le tourisme insulaire • Synergies avec le groupe de travail sur la coopération territoriale et maritime au sujet du tourisme côtier et maritime • Coopération avec F. Anna Lindh, futurs programmes sur la culture et le patrimoine

Thèmes transversaux : Education et emploi des jeunes, culture et tourisme durable, promotion des PME

Fonctionnement des groupes de travail de la Commission Interméditerranéenne

La proposition de reformulation des groupes sera ouverte aux modifications et aux réflexions des membres. Les thèmes signalés dans le tableau ont été inclus à titre d'exemples et comme résumés/hypothèses par rapport à l'avenir, tout en gardant une continuité avec les plans des actions précédentes.

La coordination des groupes devrait être confirmée de la part des Régions intéressées avant la fin février/mars 2015. Par ailleurs, les coordinateurs des groupes de travail du mandat antérieur devraient informer le Secrétariat, la Présidence et le Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne des résultats atteints par rapport à leurs plans de travail précédents. De cette manière, on pourra mieux définir les priorités et les actions dans le nouveau mandat. Le secrétariat de la CIM pourrait soutenir la phase de fusion, mettre à jour de manière cohérente les plans d'action et identifier les coprésidents, coordinateurs des taskforces et action leaders.

En ce sens, tous les nouveaux groupes de travail doivent établir un plan d'action spécifique pour Mars 2015. Les nouveaux plans d'action seront présentés pour approbation pendant l'Assemblée Générale de 2015.

De nouvelles synergies entre certains groupes de travail en fonction de leur affinité thématique doivent être évaluées.

En ce qui concerne la logistique et l'opérabilité des réunions des groupes de travail, la CIM devrait trouver la forme la plus efficace et efficace d'organiser les réunions, en minimisant les transferts des membres. Pour cela. En outre, plus de vidéoconférences seront organisées et on suggère d'utiliser essentiellement les TIC et le site internet de la Commission Interméditerranéenne afin de favoriser une communication plus fluide.

Finalement, en ce qui concerne l'activité de *lobbying* des groupes de travail, ainsi que de la Commission Interméditerranéenne et de la CRPM en général, il sera utile de continuer de réaliser des études/inventaires, des projets ENI CBC MED du programme MED, des EIE, etc., développer par les membres de la Commission Interméditerranéenne; et/ou de brèves études organiques de rassemblement/systématisation de bonnes pratiques sur les compétences et les fonctions des Régions. Les *outputs* des études pourraient être très utiles pour localiser plus rapidement et plus simplement l'*expertise* des membres, en enrichissant le contenu des interventions de lobby des prochaines années.

3. Focus sur les thèmes stratégiques pour la coopération en Méditerranée

I. Emergence de stratégies Macro-régionales en Méditerranée: Promotion d'une approche intégrée par bassin à travers les sous-stratégies macro-régionales et maritimes

À partir du travail réalisé dans les mandats précédents au sein de la Commission Interméditerranéenne (une première approche d'une Stratégie Méditerranéenne Intégrée UE), l'élaboration du rapport de l'ARLEM sur « une politique de cohésion pour la Méditerranée » et « Feuille de route pour les stratégies macro-régionales » dans le cadre de la Taskforce de la CRPM sur les macro-régions, et en cohérence avec les considérations incluses dans les rapports récents du Parlement européen et du Comité Économique et Social de l'UE, et le Comité des Régions, la Présidence de la Commission Interméditerranéenne propose:

- D'avancer dans l'implantation d'une feuille de route et la définition (dans une optique de moyen - long terme) d'une possible **Stratégie Macro-Régionale (SMR) intégrée pour toute la Méditerranée** et de **3 sous-stratégies macro-régionales complémentaires et cohérentes entre elles**: une pour la **Méditerranée Occidentale** (à moyen terme), une autre pour la **Méditerranée Orientale** (à moyen-long terme) et une dernière (à court terme) pour la région **Adriatico-Ionienne**. En ce sens, il faudra lier ce travail de la Commission Interméditerranéenne, en premier lieu, à la Stratégie pour l'Adriatique, actuellement en préparation (par la CRPM en collaboration avec les institutions de la zone et les DG REGIO et MARE de la CE), en développant des synergies en particulier avec la Commission Balkans et Mer Noire et la *Task Force* Adriatique de la CRPM. De manière plus générale, ces SMR devraient être conçues et devraient se développer en se basant sur une approche *bottom-up* et de gouvernance multi-niveaux, multi-acteurs (public-privé), ainsi que sur la coordination et l'optimisation des instruments-politiques disponibles et des institutions intervenant dans la zone.
- Dans ce sens, il sera nécessaire de garder le lien de ce travail de la CIM avec la stratégie EUSAIR, récemment lancée par l'UE, en participant à sa gouvernance et en développant des projets concrets et synergies particulières avec la Commission des Balkans et de la Mer Noire et la Task Force Adriatique de la CRPM.
- Il sera aussi primordial de soutenir les possibles initiatives de la CE (DG MARE) à travers une stratégie maritime pour la Méditerranée occidentale qui pourrait constituer une première étape vers une stratégie maritime intégrée et/ou une nouvelle stratégie macro-régionale dans cette zone.

- Dans cette optique, les Régions devraient s'organiser au mieux dans le but d'engager les Etats méditerranéens à bord concernant le processus d'émergence des stratégies méditerranéennes, et devraient proposer des actions de plaidoyer aux Etats-membres de l'UE et au niveau du Parlement Européen, afin d'assurer un soutien technique et financier aux MRS pour la Méditerranée (phase d'études, modèle de gouvernance, thématiques prioritaires, etc.).
- Continuer de développer une relation fluide avec **l'Union pour la Méditerranée** dans le cadre du Memorandum of Understanding existant qui permette d'avancer ensemble dans la conception des futures stratégies, ainsi qu'avec la **Commission Européenne** (commissaire à l'Élargissement et à la Politique européenne de voisinage Johannes Hahn) et le **Service d'Action Extérieure** et le **Parlement Européen** (MEPs, ITG zones marines et côtières, ITG EUSAIR), afin de suivre en détail et d'influencer l'évolution du débat macro-régional au sein de ces institutions. Il serait nécessaire, plus particulièrement, de promouvoir l'inclusion de cette approche stratégique macro-régionale dans les agendas respectifs de ces institutions, en proposant la Commission Interméditerranéenne-CRPM en tant que **protagoniste clé et promotrice du débat ainsi que de la coordination des acteurs territoriaux et des instruments de coopération**.
- Continuer d'articuler la réflexion autour: **des priorités thématiques spécifiques et d'impact pour la région**, de l'orientation et la cohérence **des instruments, des politiques et stratégies** existantes (surtout les programmes de coopération territoriale: MED, ENI MED CBC, ADRION, IPA, transfrontaliers ; la PEV, les politiques sectorielles de l'UE et la stratégie UE2020), du **consensus politique** et de la **planification** par objectifs, résultats, instruments et **calendrier**.
- Développer des actions et projets concrets concernant MRS, SBS ou la gouvernance dans le cadre des programmes MED (4^{ème} priorité), ADRION et ENI CBC MED.
- Contribuer au rapport sur la stratégie EUSAIR qui sera développée en 2015 par le Parlement européen.
- Proposer des actions de soutien ou préparatoires concrètes au Parlement européen pour le lancement de stratégies émergentes en Méditerranée.
- De profiter de l'impulsion/opportunité de la dernière partie de la présidence **italienne du Conseil de l'UE** en 2014 et établir des liens avec les présidences suivantes.
- En outre, de **se coordonner** avec les principales institutions méditerranéennes en plus de l'Union pour la Méditerranée, **l'Assemblée Régionale et Locale Euro-méditerranéenne (ARLEM)**, **l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (APUPM)**, le **Dialogue 5+5**; avec les **réseaux régionaux et locaux** comme la Commission Med de CGLU, Arco Latino, COPPEM, entre autres, et également avec les *Think Tanks* de la Méditerranée, encourageant graduellement ainsi une **appropriation volontaire du concept de stratégie macro-régionale** et de concertation de priorités également de la part des régions et d'autres **stakeholders (y compris les acteurs économiques et de la société civile) du sud de la Méditerranée**. Cette coordination, dont les modalités seront objet de réflexion et d'étude de la part de la Commission Interméditerranéenne, afin de pouvoir formuler une proposition concrète à ses principaux interlocuteurs, devrait être orientée à produire, comme résultats les plus distingués, un plan d'action commun et des initiatives/projets pour la future mise en marche des SMR et d'autres SBS.

II. Politique de Voisinage, Relations euro-méditerranéennes - Coopération territoriale, transfrontalière et décentralisée en Méditerranée

Dans le cadre de l'approche stratégique et intégrée au niveau macro-régional, la Commission Interméditerranéenne propose de développer en particulier les activités suivantes:

- **Lobby à l'UE afin de maintenir l'équilibre du budget de l'UE envers la Méditerranée et le Voisinage Sud**, par rapport à l'évaluation de la nouvelle **Politique de Voisinage de l'UE** (en coordination avec le groupe de travail «Coopérations externes» de la CRPM) et à **la future coopération transnationale et transfrontalière de l'UE**.
- **Contribuer au rapport sur la Politique de Voisinage qui sera développé en 2015 par le Parlement Européen**.
- **Favoriser la participation dans les projets promus dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée notamment dans la période 2014-2016**.
- **Coordination** spécifique dans les **futurs Programmes MED et ADRION de Coopération transnationale** ainsi qu'avec le nouveau Programme **ENI CBC MED**, et programmes **IPA**.
- **Plaidoyer dans le futur programme pour les «Acteurs non étatiques et autorités locales dans le développement»** (Europeaid) et participation active aux «Assises de la Coopération décentralisée» en connexion avec le groupe de Coopération Externe de la CRPM.

- **Appui à la décentralisation et aux processus démocratiques dans les pays du Sud de la Méditerranée** (définir une possible expérience pilote en Tunisie - Coordination avec d'autres acteurs qui travaillent sur ce thème dans la zone. *Fund raising* UE - Soutenir l'idée de la Région Toscane d'instrument/fonds Méditerranéen d'appui et de garantie pour les PME des *Mediterranean Partner Countries*).
- **Collaboration plus étroite avec certains réseaux, entités, fondations, assemblées et institutions méditerranéens** au niveau local et régional:
 - **ARLEM**: participer de manière active, à travers la présidence de la Commission Interméditerranéenne, en proposant un rapport ou un débat territorial pour 2013 et des initiatives concrètes dans le cadre des deux commissions SUDEV et ECOTER.
 - **Com Med CGLU**: participer au Conseil Politique Méditerranéen avec un rôle clé de représentation du gouvernement régional et de suivi, ainsi qu'au 3^{ème} Forum des Autorités locales et régionales qui se tiendra les 3 et 4 avril.
 - **ARCO LATINO**: concrétiser un plan d'action commun basé sur le protocole de collaboration déjà existant, afin de réunir les efforts dans la promotion des SMR pour la Méditerranée et de se coordonner dans l'action de *lobby*, en particulier dans les programmes ENI CBC MED, MED et dans les réseaux comme Platforma.
 - **PLATFORMA**: participer activement aux activités de *lobbying* dans des thèmes de coopération décentralisée, développement, ODM (objectifs du millénaire) et appui à la décentralisation en Méditerranée.
 - **CENTER FOR MEDITERRANEAN INTEGRATION (CMI)**: Trouver des synergies avec cette plateforme multipartenaires (Banque mondiale, BEI, AFD, GIZ, OCEMO, et autres) sur des actions concrètes dans le cadre d'une croissance durable, d'une économie intégrée et une gouvernance participative dans les pays MENA.
 - **ASCAME**: activer la collaboration secteur public - privé, aussi dans le cadre de projets concrets basés sur la triple hélice.
 - **ANNA LINDH FOUNDATION**: Développer des initiatives conjointes pour l'émergence d'une citoyenneté Méditerranéenne, de la même manière que la Fondation intègre la société civile et les citoyens en Méditerranée dans l'amélioration de la confiance et de la compréhension des autres mutuelles.
 - **Euro-Régions de l'espace méditerranéen**: lancer une collaboration basée sur des actions conjointes et concrètes.
 - **Autres entités à définir** (Euro Régions, AECTS, FAL, UNDP Art)

III. L'émergence d'une Citoyenneté Méditerranéenne

La CIM développera une stratégie transversale avec des actions clés – également à travers son groupe de travail sur la Cohésion économique et sociale – pour favoriser l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne.

Cette initiative spécifique devrait être conçue en partenariat avec la fondation Anna Lindh et d'autres plateformes clés de la société civile en Méditerranée comme l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM), donnant aussi un support aux médias citoyens qui permettent une expression libre et engagée.

4. Aspects internes, d'organisation et d'adhésion: mobiliser des partenaires du Sud de la Méditerranée

- Renforcer la coordination au niveau de la présidence et des vice-présidences, des groupes de travail, mais aussi entre la Commission Interméditerranéenne et le secrétariat CRPM/Intergroupes.
- Se coordonner avec les autres Commissions géographiques de la CRPM, et en particulier avec les Commissions des îles et Balkans Mer Noire sur les thèmes liés au tourisme, en particulier en accord avec cette dernière sur les questions liées à la macro-région Adriatico-Ionienne.
- Promouvoir la stratégie de «*Membership Marketing*» de la CRPM, travailler sur la consolidation des membres afin d'obtenir de nouveaux membres, surtout du Sud (quelques un de plus au Maroc, Tunisie, se rapprocher aussi de l'Égypte, etc.), ainsi que de la Croatie et de certaines régions de la zone des Balkans et l'Albanie, des régions de l'Est, et de la Turquie. Se rapprocher des territoires du Machrek (en

commençant éventuellement par le Liban). Essayer de récupérer les ex membres et en obtenir de nouveaux dans les pays déjà membres (ex. l'Italie).

- Développer une stratégie spécifique pour consolider la coopération avec les autorités du Sud :
 - o Renforcer leur engagement au sein des groupes de travail thématiques de la CIM et au sein des instances dirigeantes de la CIM
 - o Développer des partenariats spécifiques pour les projets dans le cadre des programmes de l'UE ouvert aux autorités du Sud (MED, ENI CBC MED, ERASMUS, COSME, H2020, parmi d'autres)
 - o Influencer la législation de l'UE au sujet de la participation des autorités du Sud dans les programmes de l'UE

5. Communication

Améliorer la définition des messages et des destinataires de la communication interne et externe de la Commission Interméditerranéenne pour mieux tirer profit des instruments et des outils mis à disposition par la CRPM, en contribuant à leur renouvellement.

Exploiter les nouveaux outils à disposition de la CIM (twitter de la CIM et de la plateforme COM&CAP MarinA-Med). Réfléchir sur l'utilisation des réseaux sociaux. Améliorer les flux de communications avec le site de la CRPM.

6. Calendrier 2013 (provisoire)

En annexe.